

Colloque **2013** de la **TREAQFP**

Atelier **D-11**

Vendredi 24 mai, de 10 h 30 à 12 h

Les nouveautés dans les règles budgétaires 2013-2014 de la FGA et l'optimisation du financement

A stylized human figure logo composed of geometric shapes. The head is a blue oval. The torso is formed by a yellow trapezoid and a red triangle. The arms are two blue lines extending upwards and outwards. The legs are two red triangles pointing downwards.

Complices
de leurs
SUCCÈS

du 22 au 24 mai
Hôtel Plaza Québec

Pierre Marchand
Consultant



Avant-propos

- Mot de bienvenue
- Présentation du formateur
- Logistique
- Mise en garde
- Modifications dans le projet de règles 2013-2014 par rapport aux règles de 2012-2013

Les exemples présentés proviennent des paramètres de consultation de différentes commissions scolaires.



Objectifs de la présentation

- Souligner les modifications apportées par le MELS en 2012-2013.
- Identifier des stratégies qui permettent d'optimiser le financement de la FGA.





Sommaire de la présentation

- Partie 1 – Introduction
- Partie 2 – Modifications dans le projet de règles 2013-2014 par rapport aux règles 2012-2013
- Partie 3– Nombre d'enseignants financés
- Partie 4 – Optimisation du financement
- Partie 5 – Les points saillants du financement et les contrôles





Partie 1

Introduction



Documents de référence du MELS (*)

- Projet de règles budgétaires annuelles 2013-2014 pour le fonctionnement (pages 27 à 32)
- Document complémentaire au projet de règles budgétaires de fonctionnement 2013-2014 (pages 39 à 50)
- Documents paramétriques de consultation 2013-2014 (personnalisé à chaque CS)
 - **Document B** : Calcul de l'allocation de base pour l'organisation des services et le produit maximal de la taxe scolaire
 - **Document F** : Calcul de l'allocation de base pour les activités éducatives des adultes de la formation générale
 - **Document H** : Allocations supplémentaires *a priori*
 - **Document I** : Calcul de l'allocation de base pour les investissements
- Règles budgétaires pour les investissements (2012-2013 à 2014-2015) amendées avril 2013

*Sources: www.mwls.gouv.qc.ca/dgfe/publications



Résumé des principales sources de financement en FGA



1. Allocations de fonctionnement

- a) Allocation de base **enveloppe fermée**
 - Les services de formation donnés aux élèves âgés de 16 ans ou plus
- b) Allocation de base **enveloppe ouverte**
 - La formation à distance
 - La reconnaissance des acquis
- c) Allocations supplémentaires

2. Revenus autonomes

- Produit maximal de la taxe (PMT)

3. Autres sources

- Autres ministères
- Formation sur mesure en entreprise
- Autres types de formation
- Revenus propres aux centres de formation

4. Allocations pour les investissements (autorisation d'emprunter)

- Mobilier, appareillage et outillage (MAO)
- Améliorations, modifications et transformations des bâtiments (AMT)





Partie 2

Les modifications contenues dans le
projet de règles budgétaires 2013-
2014



Modification aux règles budgétaires 2013-2014

- Allocation de base
 - Nouvelle entente-cadre Canada-Québec pour les pénitenciers fédéraux
 - Indexation des paramètres pour tenir compte des masses salaires
- Allocations supplémentaires
 - Mesure 30332 - Mise en place de programmes d'insertion pour les enseignants
- Investissements
 - L'allocation 50670 (Technologies de l'information et de la communication dans les écoles du Québec) est retirée et remplacée par la mesure 50730 – (même nom)



Mesure 30332: Mise en place de programmes d'insertion pour les enseignants

- L'enveloppe est répartie:
 - entre les commissions scolaires dont le syndicat est affilié à:
 - la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE)
 - l'Association provinciale des enseignants du Québec (APEQ).
 - au prorata du nombre d'enseignants financés en 2013-2014 pour les secteurs de formation:
 - générale des jeunes;
 - **générale des adultes;**
 - professionnelle.

Investissement

Allocations supplémentaires et spécifiques

- L'allocation 50670 est retirée et remplacée par la mesure 50730 – Technologies de l'information et de la communication dans les écoles du Québec.
 - 21,6 M\$ pour l'acquisition d'ordinateurs, de système d'exploitation, de logiciels de base intégrés, de logiciels éducatifs, de tablettes numériques et de matériel périphérique.
 - L'effectif scolaire pris en compte dans le calcul:
 - Le nombre d'ETP de l'enveloppe fermée de l'année courante pour la FGA.
 - Au jeune, la clientèle reconnue au 30 septembre de l'année scolaire précédente pour le secteur des jeunes.



Partie 3



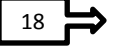
Combien de postes seront financés
par le MELS



Nb d'enseignants financés

- Plusieurs méthodes de calcul pour estimer le nombre d'enseignants:
 - Le Nb d'enseignants financés dans l'enveloppe fermée selon le MELS.
 - Le Nb d'enseignants financés selon les données de la commission scolaire.

Estimation du nombre de postes enseignants

- Le nombre de postes financés par le MELS dans l'enveloppe fermée:
 - Montant pour le RH (Document F page 3) **6255 \$/ETP** 
 - Multiplié par le Nb d'ETP avant réorganisation de 5 % (Document F page 2) **302.14 ETP** 
 - Divisé par le coût moyen horaire multiplié par 776 heures (Document F page 3) **79.83 \$/h** 
 - Exemple :
$$\frac{(6\ 255 * 302.14)}{(79.83 * 776)} = 30.507 \text{ postes}$$

Faiblesses de la méthode :

- le coût moyen subventionné repose sur un modèle qui utilise des données qui remontent jusqu'à 2009-2010 ;
- ne prend pas en compte la portion de postes financés par les ristournes de TPS et de TVQ.

PARAMÈTRES D'ALLOCATION 2013-2014

DOCUMENT F: CALCUL DE L'ALLOCATION DE BASE POUR LES ACTIVITÉS
ÉDUCATIVES DES ADULTES DE LA FORMATION GÉNÉRALE

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE FERMÉE - DÉTAIL DU MONTANT PAR ÉLÈVE

1.0 DÉTERMINATION DU MONTANT PAR ÉLÈVE

1.1 RESSOURCES HUMAINES

1.1.1 RESSOURCES ENSEIGNANTES

A- TAUX RH 2013-2014 (ANNEXE 1.0)	79.83 \$
B- HEURES DE FORMATION D'UN GROUPE	900
C- RATIO MOYEN 2013-2014 (ANNEXE 2.0)	12.0378
D- RESSOURCES ENSEIGNANTES 2013-2014 (D = A X B / C)	5 969 \$

1.1.2 ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE (ANNEXE 3.0)

	286 \$
--	--------

E- TOTAL DES RESSOURCES HUMAINES (D + 1.1.2)

6 255 \$

1.2 RESSOURCES DE SOUTIEN

F- RESSOURCES DE SOUTIEN CALCULÉ (ANNEXE 4.0, LIGNE G)	1 103 \$
G- TAUX D'AJUSTEMENT 2013-2014	2.590 %
H- RESSOURCES DE SOUTIEN 2013-2014 (H = F X (1 + G))	1 132 \$

1.3 RESSOURCES MATÉRIELLES

I- RESSOURCES MATÉRIELLES 2012-2013	124 \$
J- TAUX D'AJUSTEMENT 2013-2014	0.000 %
K- RESSOURCES MATÉRIELLES 2013-2014 (K = I X (1 + J))	124 \$

1.4 MONTANT PAR ÉLÈVE AVANT RÉÉQUILIBRAGE (L = E + H + K)

7 511 \$

1.5 MONTANT PAR ÉLÈVE RÉÉQUILIBRÉ (M = L - 5 %)

7 153 \$

PARAMÈTRES D'ALLOCATION 2013-2014
 PARAMÈTRES D'ALLOCATION 2013-2014

 DOCUMENT F: CALCUL DE L'ALLOCATION DE BASE POUR LES ACTIVITÉS

 ÉDUCATIVES DES ADULTES DE LA FORMATION GÉNÉRALE

SYNTHÈSE DES PARAMÈTRES D'ALLOCATION

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE FERMÉE

1.1 ALLOCATION POUR LES COURS DISPENSÉS

1.1.1 MONTANT PAR ÉLÈVE (VOIR PAGE 3)	A-	7 153.00 \$	

1.1.2 NOMBRE D'ETP 2013-2014 (ANNEXE 5)	B-	292.87	

1.1.3 AJOUT D'ETP 2013-2014 (ANNEXE 5)	C-	9.26	

1.1.4 NOMBRE D'ETP 2013-2014 AVANT RÉÉQUILIBRAGE (D = B + C)	D-	302.14	

1.1.5 RÉÉQUILIBRAGE 2013-2014 DES ETP ALLOUÉS (E = D X 5 %)	E-	15.10	

1.1.6 NOMBRE D'ETP 2013-2014 ALLOUÉS (F = D + E)	F-	317.24	

1.1.7 ALLOCATION (G = A X F)	G-	2 269 274 \$	

1.2 AJOUT POUR LES COMMISSIONS SCOLAIRES QUI DISPENSENT DES SERVICES DANS LES PÉNITENCIERS FÉDÉRAUX	H-	0 \$	

1.3 AIDE ADDITIONNELLE AUX ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS (1)	I-	51 293 \$	

1.4 SOUTIEN AUX SERVICES D'ACCUEIL DE RÉFÉRENCES, DE CONSEILS ET D'ACCOMPAGNEMENT (ANNEXE 6)	J-	81 436 \$	

1.5 ENVELOPPE BUDGÉTAIRE FERMÉE 2013-2014 (K = G + H + I + J)	K-	2 402 003 \$	



ANNEXE 1.0: CALCUL DU TAUX PONDÉRÉ POUR LES RESSOURCES HUMAINES

	RÉGULIERS ET À CONTRAT	TAUX HORAIRE	
A. SALAIRE MOYEN DE BASE 2011-2012	62 627 \$	39 006 \$	ANNEXE 1.1
- INDEXATION ET VIEILLISSEMENT			
INDEXATION 2012-2013	1.2270 %	1.2270 %	
VIEILLISSEMENT 2012-2013	0.9476 %		ANNEXE 1.2
- SOUS-TOTAL: SALAIRE MOYEN 2012-2013	63 996 \$	39 485 \$	
B. MONTANT LIÉ À L'ABSENTÉISME	1 133 \$		ANNEXE 1.3
C. AUTRES RÉMUNÉRATIONS			ANNEXE 1.4
. CONGÉS DE MALADIE MONNAYABLES, ANNÉES PRÉC.	0.3397 %		
. ASSURANCE-SALAIRE	3.0102 %		
. DROITS PARENTAUX	0.2473 %		
. SUPPLÉMENTS AUX ACCIDENTS DU TRAVAIL	0.0370 %		
. PRIMES DE RESPONSABILITÉ	0.0885 %		
. PRIMES D'ÉLOIGNEMENT	0 \$		
. MONTANT TOTAL	2 424 \$		
D. CONTRIBUTION DE L'EMPLOYEUR			
. TAUX	10.3669 %	12.1104 %	ANNEXE 1.5
. MONTANT 2012-2013	7 003 \$	4 781 \$	
. MONTANT DU FONDS DES SERVICES DE SANTÉ	344.52 \$	201.37 \$	
E. PERFECTIONNEMENT	236.56 \$		ANNEXE 1.6
F. COÛT SUBVENTIONNÉ 2012-2013 (A+B+C+D+E)	74 794 \$	44 267 \$	
G. TAUX RH (F / 776)	96.38 %	57.04 %	
H. HEURES D'ENSEIGNEMENT RETENUES	30 462	11 529	
I. TAUX PONDÉRÉ POUR LES RESSOURCES HUMAINES (RH)	85.58 %	96.38 * 72.54 % + 57.04 * 27.46%	
J. AJUSTEMENT FGA, DÉCLENCHEURS DE CONTRATS	0.87 \$		ANNEXE 1.7
K. TAUX PONDÉRÉ FINAL POUR LES RESSOURCES HUMAINES (RH) (K = I + J)	86.45 %		

2009-2010 à 2010-2011

Moyenne de 3 ans (2008-2009, 2009-2010, et 2010-2011)

Ces montants doivent être pris en considération dans le calcul du nombre d'enseignants

2010-2011

40

72.54%

27.46%

15

96.38 * 72.54 % + 57.04 * 27.46%

37



Calcul du nombre de postes financés selon les données de la CS

- La méthode se fait en quatre étapes
 - Étape 1 = Les postes financés de l'enveloppe fermée
 - Étape 2 = Les postes financés par l'enveloppe ouverte
 - Étape 3 = Les postes générés par les allocations supplémentaires
 - Étape 4 = Le nombre de postes pour l'organisation des services





Étape 1: Nombre de postes dans l'enveloppe fermée

- Étape 1 : Nombre de postes financés par l'enveloppe fermée

	ETP	Montant par ETP	Ajustement	Taux horaire moyen			RÉEL
				MELS		Allocation	
				86,45 \$	776		
	Enveloppe fermée		4,762%	% enseignant		67 085 \$	53 000 \$
Allocation pour le personnel enseignant	594,76	4 793 \$	228,22 \$	100%	2 714 947 \$	40,4701	51,2254
Allocation pour l'encadrement pédagogique	594,76	344 \$	16,38 \$	100%	194 855 \$	2,9046	3,6765
Nombre d'enseignants financés					2 909 802 \$	43,3747	54,9019
Montant pour le soutien pédagogique	594,76	597 \$	28,427 \$	25%	84 541 \$	1,2602	1,5951
Allocation pour les ressources matérielles	594,76	124 \$	5,904 \$	0%	- \$	-	-
Allocation pour les pénitenciers fédéraux		- \$		0%	- \$	-	-
Allocation pour les besoins particuliers		116 368 \$		0%	- \$	-	-
Allocation pour le SARCA		163 184 \$		0%	- \$	-	-
							1,5951





Étape 2 : Nombre de postes financés par l'enveloppe ouverte

Enveloppe ouverte								
Formation à distance	Montant par élève	ETP	Ajustement	% enseignement	Allocation	Postes		Postes
Personnel enseignant	4 793 \$	35	80%	100%	134 204 \$	2,0005		2,5322
Encadrement pédagogique	344 \$	35	80%	80%	7 706 \$	0,1149		0,1454
Personnel de soutien	597 \$	35	80%	0%	- \$	-		-
Ressources matérielles	124 \$	35	80%	0%	- \$	-		-
Reconnaissance des acquis								
Examen sans suivre de cours	40 \$	500	1	100%	20 000 \$	0,2981		0,3774
PLE	80 \$	90	1	90%	6 480 \$	0,0966		0,1223
ES	80 \$	46	1	90%	3 312 \$	0,0494		0,0625
UCG	290 \$	75	1	75%	16 313 \$	0,2432		0,3078
GEDTS	150 \$	28	1	70%	2 940 \$	0,0438		0,0555
TENS	40 \$	15	1	35%	210 \$	0,0031		0,0040
Concomitance								
Avec horaire intégré à la formation professionnelle	3 899 \$	0	2,1224	100%	- \$	-		-
Sans horaire intégré à la formation professionnelle	2 783 \$	12	2,1224	100%	70 880 \$	1,0566		1,3374
Autres dépenses éducatives	533 \$	12	1	0%	- \$	-		-
						2,8496		4,9442





Étape 3: Nombre de postes financés par les allocations supplémentaires

Allocations supplémentaires

30022	Perfectionnement du personnel enseignant			100%	- \$	-	-
30024	Exploration pédagogique			100%	- \$	-	-
30026	Formation continue du personnel scolaire en FGA: volet formation du personnel		60616	40%	24 246 \$	0,3614	0,4575
30026	Formation continue du personnel scolaire en FGA: volet Régions (science et technologie);			100%	- \$	-	-
30101	Développement de la FP pour jeunes et adultes			100%	- \$	-	-
30102	Élaboration et mise à jour : programme et matériel d'apprentissage et d'évaluation des acquis FP-FGA			100%	- \$	-	-
30104	Aide à la réussite			100%	- \$	-	-
30132	Prime d'éloignement en FGA			100%	- \$	-	-
30134	Perfectionnement du personnel enseignant en régions éloignées			100%	- \$	-	-
30135	Sécurité d'emploi (disponibilité)	5 000 \$	0	100%	- \$	-	-
30161	Soutien aux priorités régionales			100%	- \$	-	-
30180	Soutien aux activités de formation découlant de la politique de la formation continue			100%	- \$	-	-
30283	Activités d'exploration professionnelle en FGA		4308	0%	- \$	-	-
30284	Projet de concomitance			100%	- \$	-	-
30285	Projet de passerelle provisoire			100%	- \$	-	-
30364	Ressources de soutien à la réussite des élèves en FGA			100%	- \$	-	-
30367	Compensation - dépassement d'élèves en FGA		33140	100%	33 140 \$	0,4940	0,6253
30368	Perfectionnement du personnel professionnel			0%	- \$	- \$	-
30369	Insertion des enseignants début de carrière (FAE)			100%	- \$	-	-
Total des postes additionnels						0,8554	1,0828





Étape 4: Nombre total de postes et ajustements

						Postes		Postes
Postes générés par l'enveloppe fermée (Étape 1)						43,3747		56,4970
Postes générés par l'enveloppe ouverte (Étape 2)						2,8496		4,9442
Postes générés par les allocations supplémentaires (Étape 3)						0,8554		1,0828
						47,0797		62,5240
Ajustement pour le fonds des services de santé (Provient de la ristourne de TVQ)	47,0797	305,22 \$			14 370 \$	0,2142		0,2711
						47,2939		62,7952
Avantages sociaux et absentéisme								
Absentéisme	62,7952	1 133,00 \$			(71 147) \$		(63 000) \$	(1,1887)
Autres rémunérations	62,7952	2 424,00 \$			(152 215) \$		(135 000) \$	(2,5472)
Avantages sociaux	62,7952	7 003,00 \$			(439 754) \$		(395 000) \$	(7,4528)
Perfectionnement	62,7952	236,56 \$			(14 855) \$		(13 315) \$	(0,2512)
Ajustement de la CS (règles internes)								-
						(677 972) \$		(11,4399)
								-
Nombre d'enseignants financés						47,2939		51,3552



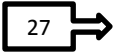


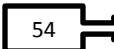


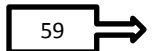
Partie 4

Optimisation du financement



Optimisation de l'enveloppe fermée

- Deux grandes approches :
 - Augmenter le nombre d'ETP de l'enveloppe fermée
 - Augmenter le nombre d'ETP 
 - Avoir un taux de croissance supérieur à celui du réseau 
 - Avoir un nombre d'individus par ETP supérieur à celui du réseau 
 - Pour un même nombre d'ETP, augmenter la valeur de l'enveloppe fermée
 - Augmenter le taux moyen financé par enseignant 
 - Augmenter le nombre de points de services 
 - Augmenter les activités dans les catégories d'activités où la règle de formation de groupe est de 1:15 

 59



Partie 4.1

Augmenter le nombre d'ETP





PARAMÈTRES D'ALLOCATION 2012-2013

DOCUMENT F: CALCUL DE L'ALLOCATION DE BASE POUR LES ACTIVITÉS

ÉDUCATIVES DES ADULTES DE LA FORMATION GÉNÉRALE

ANNEXE 5.0: PROVENANCE DES ETP ALLOUÉS AUX PARAMÈTRES 2012-2013

	20%	80%	MOYENNE (1) PONDÉRÉE DE 2 ANS
ETP ALLOUÉS SELON LES ETP DÉCLARÉS	2009-2010	2010-2011	
A- INDIVIDUS DÉCLARÉS	1 980.00	1 543.00	1 630.40
B- ETP DÉCLARÉS (FRÉQUENTATION, EXCLUANT CONCOMITANCE)	738.74	619.21	643.12
C- INDIVIDUS / ETP (A / B)			2.5351
D- MOYENNE (INDIVIDUS / ETP) (RÉSEAU)			3.0495
E- INDIVIDUS / ETP NORMALISÉ			3.0495
SI C > D: E = D + ((C - D) X 25%)			
SI C < OU = D: E = D			
F- FACTEUR D'AJUSTEMENT (E / D)			1.0000
G- ETP CHARLEMAGNE (FRÉQUENTATION ET AUTODIDACTES)	738.74	619.21	643.12
H- ETP CONSIDÉRÉS POUR LE POURCENTAGE (F X G)			643.12
I- ETP CONSIDÉRÉS POUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU			54 992.98
J- POURCENTAGE DE LA C.S. (H / I X 100)			1.1694 %
K- ETP À DISTRIBUER			47 261.55
L- ETP ALLOUÉS SELON LES ETP DÉCLARÉS (L = J X K)			552.70
AJOUT D'ETP POUR CERTAINES COMMISSIONS SCOLAIRES (2)			
M- DÉFICIT D'ETP DE LA COMMISSION SCOLAIRE (M-L-B)			66.5
N- DÉFICIT D'ETP DE L'ENSEMBLE DU RÉSEAU			6 293.9
O- POURCENTAGE DE LA COMMISSION SCOLAIRE (O = ((M / N) X 100)			1.0567 %
P- AJOUT D'ETP AU TOTAL, ENSEMBLE DU RÉSEAU			1 300.0
Q- AJOUT D'ETP POUR LA COMMISSION SCOLAIRE			13.73

Étape 3

556.43 x 5% = 27.82
556.43 + 27.82 = 584.25

28 →

33 →

Étape 1

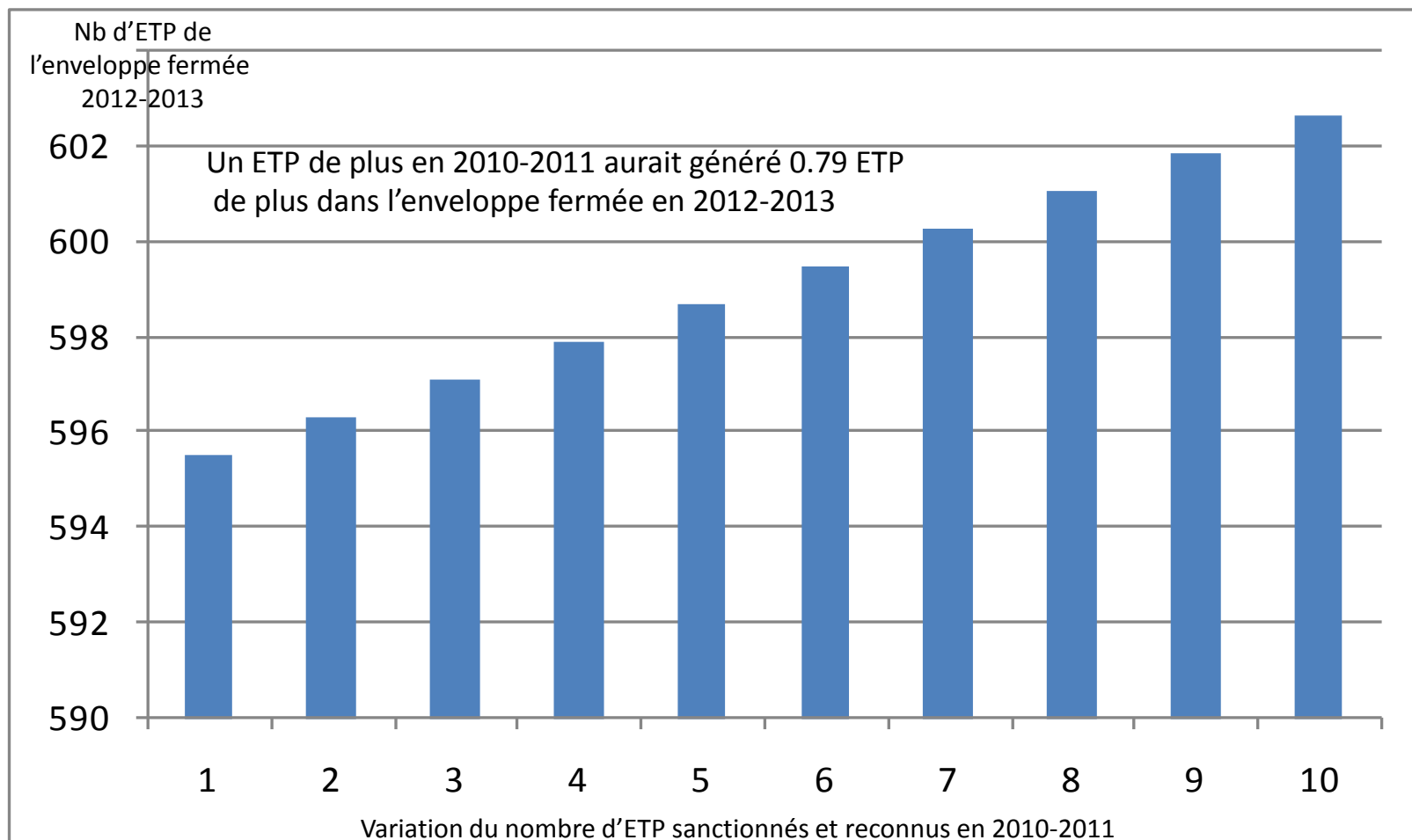
Étape 2

Enveloppe fermée avant bonification
552.7 + 13.73 = 566.43





Impact de l'augmentation des ETP



L'augmentation du nombre d'ETP

- Un ETP de plus en 2010-2011 génère seulement 0.79 ETP en 2012-2013
 - Cela s'explique par le fait que l'enveloppe provinciale est défoncée.
- Cet effet est atténué par :
 - l'ajout de 1 300 ETP qui sont distribués entre les CS dont le nombre d'ETP calculé est inférieur à celui réalisé en 2010-2011
 - la bonification de 5 % du nombre d'ETP de l'enveloppe fermée.



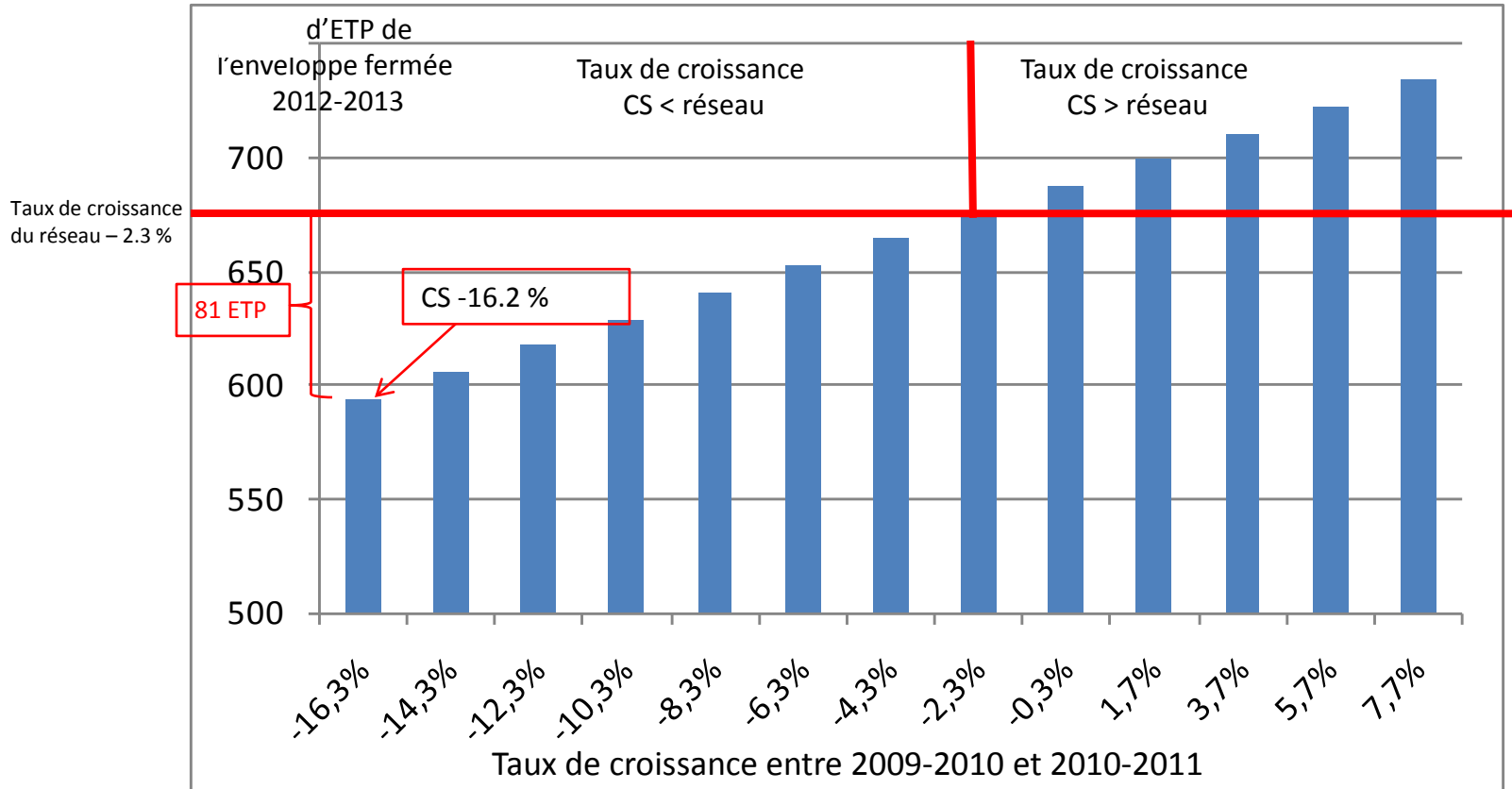
Partie 4.2

Le taux de croissance annuel





Impact du taux de croissance des ETP de la CS par rapport au réseau



Le taux de croissance des ETP par rapport à la moyenne provinciale affecte le nombre d'ETP de l'enveloppe fermée. Un taux de croissance égal à celui du réseau aurait généré 81 ETP de plus à cette commission scolaire.





Effet du taux de croissance

- Le modèle enlève des ETP aux commissions scolaires qui ont un taux de croissance inférieur au taux de croissance du réseau pour les redistribuer entre celles qui ont un taux de croissance supérieur à celui du réseau.
- C'est ce qu'on appelle l'effet Mathieu
 - Enlever aux pauvres pour donner aux riches



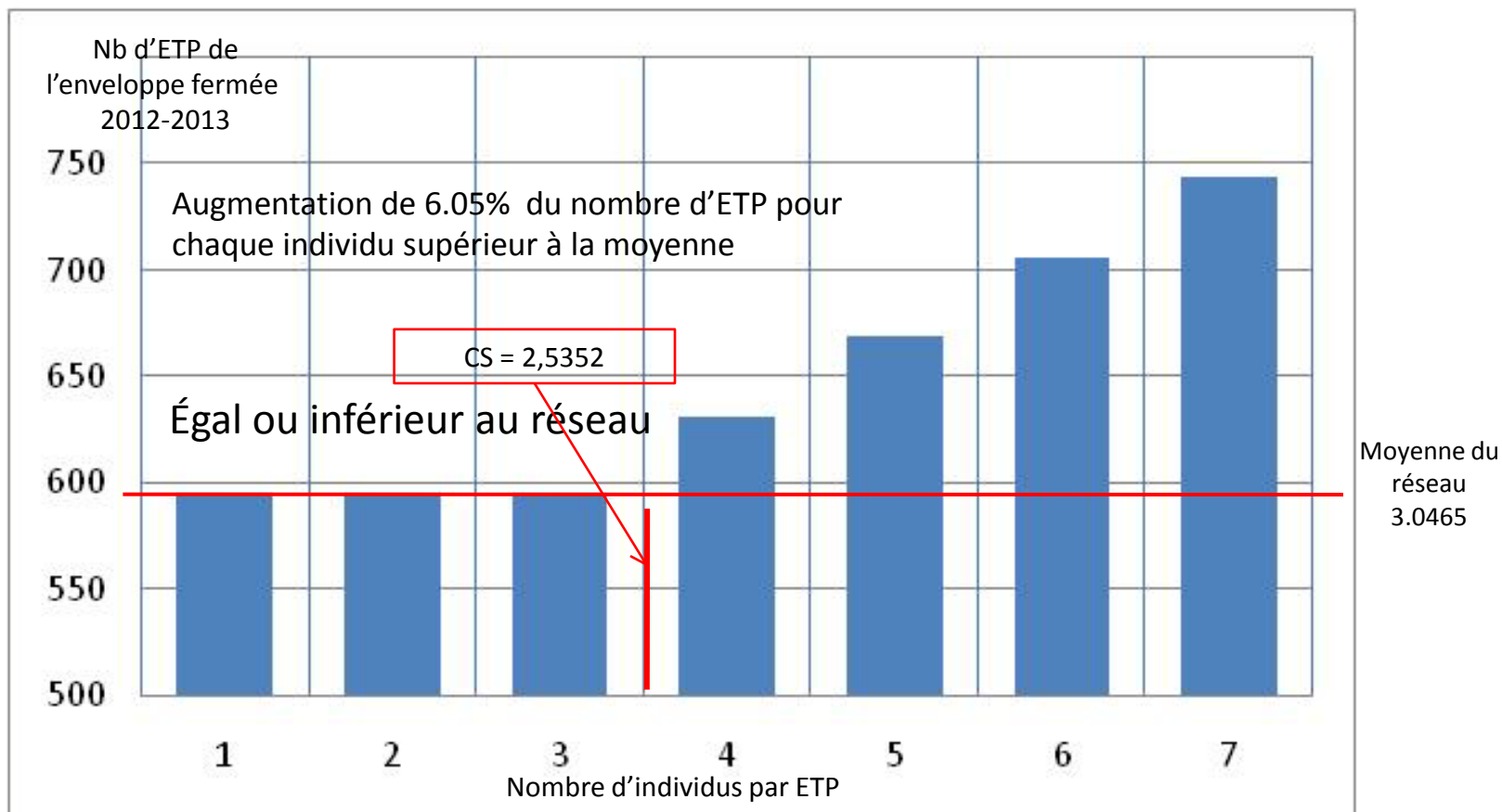
Partie 4.3

Le nombre d'individus par ETP





Impact du nombre d'individus par ETP sur l'enveloppe fermée



Un nombre d'individus inférieur à celui de la moyenne provinciale n'affecte pas le nombre d'ETP de l'enveloppe fermée





Nombre d'individus par ETP

- Il y a un ajustement positif si le nombre d'individus par ETP est supérieur à celui du réseau.
- Une augmentation du nombre d'individus par ETP n'entraîne pas nécessairement de dépenses additionnelles au niveau du personnel enseignant.
- Par contre, cela génère des dépenses administratives additionnelles:
 - Un plus grand nombre de dossiers à ouvrir
 - Des horaires additionnels pour les élèves
 - Plus de demandes d'information
 - Etc.
- Il est possible de calculer le montant additionnel que cela génère:
 - Nombre d'ETP additionnel * par le montant par élève



Partie 4.4

Payer à contrat ou à taux horaire ?



La tâche d'un enseignant

Tâche annuelle d'un enseignant en formation générale des adultes

	Enseignement	Journées pédagogiques	Présence assignée	Temps personnel	Non comptabilisé	Jours/an	Journées pédagogiques
	E	JP	PA	TP	NC		
Régulier	776 moy. 20 h/sem	24	280 h	200 h	S.O.	200 j	max. 20 j
Contrat **	800 h min, 10 % max. 100 %		280 h	200 h	S.O.	200 j	max. 20 j
Taux horaire	Temps fait temps payé * (présence sur convocation par la direction)			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Inclus la préparation de cours, la préparation des examens et la correction.

** Contrat à temps partiel à 100 % (le nombre d'heures est fonction du % du contrat à temps partiel).

27 heures de travail au lieu assigné pour chaque enseignante ou enseignant par la commission ou la direction du centre

5 heures pour l'accomplissement de travail de nature personnelle visé à la fonction générale énoncée à la clause 11-10.02.

Heures servant au calcul du nombre d'ETC



Structure du personnel enseignant

Affecte le coût moyen subventionné par enseignant

2011-2012

Répartition des enseignants par statut

	Postes (ETC)	
Enseignants E1, E2 et E3 en postes le 15 octobre	40 → 8,62	52,5%
Enseignants à contrat (E1, E2 et E3) ¹ → 93	1,85	11,3%
Enseignants à taux horaire (E5)	39 → 5,94	36,2%
	16,41	

¹ contrats accordés après le 15 octobre

La proportion d'enseignants à taux horaire est élevée comparativement aux autres commissions scolaires.

Il y a une marge de manœuvre pour allouer des contrats.



PARAMÈTRES D'ALLOCATION 2013-2014

DOCUMENT F: CALCUL DE L'ALLOCATION DE BASE POUR LES ACTIVITÉS

ÉDUCATIVES DES ADULTES DE LA FORMATION GÉNÉRALE

ANNEXE 1.1: CALCUL DU SALAIRE MOYEN DE BASE EN 2012-2013

	ENSEIGNANTS À CONTRAT	ENSEIGNANTS À TAUX HORAIRE
A) MASSE SALARIALE DE BASE À L'ÉCHELLE POUR LES ENSEIGNANTS À TEMPS PLEIN ET À CONTRAT À TEMPS PARTIEL	629 750 \$	232 082 \$
B) NOMBRE D'ENSEIGNANTS TIRÉ DU FICHIER PERCOS (ETP)	10.4714	5.9407
C) SALAIRE MOYEN À L'ÉCHELLE 2011-2012 (A/B)	60 140 \$	39 066 \$
D) VIEILLISSEMENT 2012-2013	-0.6393 %	
E) INDEXATION 2012-2013	1.5760 %	1.5760 %
F) SALAIRE DE BASE 2012-2013	60 697 \$	39 682 \$

=16.41

PARAMÈTRES D'ALLOCATION 2013-2014

DOCUMENT F: CALCUL DE L'ALLOCATION DE BASE POUR LES ACTIVITÉS

ÉDUCATIVES DES ADULTES DE LA FORMATION GÉNÉRALE

ANNEXE 1.6: PERFECTIONNEMENT

A) NOMBRE D'ENSEIGNANTS RÉGULIERS AYANT DROIT AU PERFECTIONNEMENT	8.62
B) ALLOCATION PAR ENSEIGNANT	240.00 \$
C) ALLOCATION TOTALE DE LA COMMISSION SCOLAIRE (C = A X B)	2 069.25 \$
D) E.T.P.	10.47
E) PERFECTIONNEMENT (E = C / D)	197.61 \$



Contrat vs taux horaire

- En 2010-2011, un enseignant à taux horaire ne faisait que de l'enseignement. Il avait une tâche de 776 heures. Il ne participait pas aux réunions pédagogiques et ne faisait aucun développement. Il allait coûter la somme de : $776 \text{ heures} * 55.58 \text{ \$/h} = 43\,138 \text{ \$}$
- Vous aviez besoin que l'enseignant à taux horaire participe aux réunions pédagogiques, développe du matériel pédagogique et participe à des activités de recrutement et de promotion. Ce temps est estimé à 304 heures. Vous aviez le choix entre donner un contrat ou payer à taux horaire.
- Vous faites alors le calcul suivant:
 - Ajouter 304 h à taux horaires = $304 \text{ h} * 57\,04 \text{ \$/h} = 16\,896 \text{ \$}$
 - Le salaire de l'enseignant : $43\,138 + 16\,896 \text{ \$} = 60\,034 \text{ \$}$
 - Accorder un contrat à l'enseignant qui correspond à $73\,024 \text{ \$}$
- Accorder un contrat coûte : $73\,024 \text{ \$} - 60\,034 \text{ \$} = 12\,990 \text{ \$}$ de plus



Contrat vs taux horaire

		<u>Contrat</u>	<u>Taux horaire</u>	<u>Ajustement</u>	<u>Total</u>
Taux horaire	a	91,96 \$	58,45 \$		
Heures (PERCOS)	b	8125	4610		12735
	c	63,80%	36,20%		
	d=a*c	58,67 \$	21,16 \$	- \$	79,83 \$
ETC	e=b/776	10,4704	5,9407		16,4111
J. péd. (h)	f=e*24	251	0		251
Dispo. (h)	g=e*280	2932	0		2932

		<u>Contrat</u>	<u>Taux horaire</u>	<u>Ajustement</u>	<u>Total</u>	<u>Écart</u>
Taux horaire	a	91,96 \$	58,45 \$			
Heures (PERCOS)	b	8125	4610		12735	0
		776	-776			
	c	8901	3834		12735	0
	d=a*c	69,89%	30,11%			
		65,46 \$	17,13 \$	- \$	82,59 \$	2,76 \$
ETC	e=b/776	11,4704	4,9407		16,4111	0,0000
J. péd. (h)	f=e*24	275	0		275	24
Dispo. (h)	g=e*280	3212	0		3212	280

Si un contrat de plus avait été accordé, le taux horaire subventionné aurait augmenté de 2.76 \$

Contrat vs taux horaire

		<u>Contrat</u>	<u>Taux horaire</u>	<u>Ajustement</u>	<u>Total</u>
Taux horaire	a	91,96 \$	58,45 \$		
Heures (PERCOS)	b	8125	4610		12735
	c	63,80%	36,20%		
	d=a*c	58,67 \$	21,16 \$	- \$	79,83 \$
ETC	e=b/776	10,4704	5,9407		16,4111
J. péd. (h)	f=e*24	251	0		251
Dispo. (h)	g=e*280	2932	0		2932

		<u>Contrat</u>	<u>Taux horaire</u>	<u>Ajustement</u>	<u>Total</u>	<u>Écart</u>
Taux horaire	a	91,96 \$	58,45 \$			
Heures (PERCOS)	b	8125	4610		12735	0
	c	8125	304		304	<u>304</u>
	d=a*c	62,31%	4914		13039	304
	d=a*c	57,31 \$	22,17 \$	- \$	79,48 \$	(0,35) \$
ETC	e=b/776	10,4704	6,3325		16,8028	0,3918
J. péd. (h)	f=e*24	251	24		275	24
Dispo. (h)	g=e*280	2932	280		3212	280

Si les heures additionnelles avaient été payées à taux horaire, le coût horaire subventionné aurait diminué de 0,35 \$



Contrat vs taux horaire

	2013-2014	Un contrat additionnel	J. péd. et dispo.
1.1 RESSOURCES HUMAINES			
1.1.1 RESSOURCES ENSEIGNANTES			
A- TAUX RH 2013-2014 (ANNEXE 1.0)	79,83 \$	82,59 \$	79,48 \$
B- HEURES DE FORMATION D'UN GROUPE	900	900	900
C- RATIO MOYEN 2013-2014 (ANNEXE 2.0)	12,0378	12,0378	12,0378
D- RESSOURCES ENSEIGNANTES 2013-2014 (D = A X B / C)	5 969 \$	6 175 \$	5 942 \$
1.1.2 ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE (ANNEXE 3.0)	286 \$	286 \$	286 \$
E- TOTAL DES RESSOURCES HUMAINES (D + 1.1.2)	6 255 \$	6 461 \$	6 228 \$
1.2 RESSOURCES DE SOUTIEN			
F- RESSOURCES DE SOUTIEN CALCULÉ (ANNEXE 4.0, LIGNE G)	1 103 \$	1 103 \$	1 103 \$
G- TAUX D'AJUSTEMENT 2013-2014	2,05%	2,05%	2,05%
H- RESSOURCES DE SOUTIEN 2013-2014 (H = F X (1 + G))	1 126 \$	1 126 \$	1 126 \$
1.3 RESSOURCES MATÉRIELLES			
I- RESSOURCES MATÉRIELLES 2012-2013	124	124	124
J- TAUX D'AJUSTEMENT 2013-2014	0%	0%	0%
K- RESSOURCES MATÉRIELLES 2011-2012 (K = I X (1 + J))	124 \$	124 \$	124 \$
1.4 MONTANT PAR ÉLÈVE (E + H + K)	7 504 \$	7 710 \$	7 478 \$
RÉÉQUILIBRAGE DE L'ENVELOPPE (AJOUT DE 5% DES ETP)	7 147 \$	7 343 \$	7 122 \$
NOMBRE D'ETP	317,24	317,24	317,24
ALLOCATION POUR LES ACTIVITÉS DE FORMATION	2 267 321 \$	2 329 601 \$	2 259 320 \$
ÉCART		62 280 \$	(8 002) \$

Pour une même prestation de service, vous avez le choix entre une augmentation des revenus ou une diminution des revenus deux ans plus tard.





Contrats vs Taux horaire

- La valeur de la décision est en effet la suivante:

	Taux horaire	Contrat	
Dépenses additionnelles en 2010-2011	16 896 \$	29 894 \$	12 998 \$
Revenus additionnels en 2012-2013	(8 002) \$	62 280 \$	70 282 \$
Effet net de la décision	(24 898) \$	32 386 \$	57 284 \$

- Plus il y a d'heures de payées à taux horaire, plus la valeur de l'enveloppe fermée diminue.
- Plus il y a de contrats, plus la valeur de l'enveloppe fermée augmente ainsi que le nombre d'heures pour les journées pédagogiques et les tâches de disponibilité.
- Les heures retenues aux fins de calcul du taux horaire moyen financé par le MELS tiennent compte de toutes les heures payées à taux horaire.
 - Des enseignants payés dans le cadre de l'enveloppe ouverte
 - Services aux entreprises
 - Formation à des fins personnelles ou de culture
 - Activités autofinancées
 - Etc.



Contrats vs Taux horaire

- Si possible, en respectant les règles du MELS, déclarer les activités non sanctionnées et non financées par le MELS à taux horaire via le service aux entreprises (formation professionnelle) car il y a un ajustement du coût moyen subventionné du personnel enseignant pour tenir compte des activités non financées et non sanctionnées par le MELS.
 - Deux impacts:
 - Le taux horaire moyen financé de l'enveloppe fermée en FGA augmentera
 - Le coût moyen subventionné par enseignant en formation professionnelle pourrait augmenter.



Partie 4.5

Ouverture d'un nouveau point de service





Ouverture d'un nouveau point de service

- En 2010-2011, 5.67 ETP des activités de formation à l'intégration sociale sont transférés de l'école A vers l'école Z à proximité.
- Le volume d'activités de la commission scolaire demeure identique.
 - Même nombre d'individus et un même nombre d'ETP.
- Voici les impacts sur les paramètres de 2012-2013 d'une autre commission scolaire.





Impact du transfert de l'école A à l'école Z

Avant

École A	ETP		Règle ETP/gr	Groupe	ETP en dépassement		ETP rejetés		Groupes
	Retenus				ETP	Groupe	ETP	Groupe	
Formation de base continue									
Alphabétisation	0,05								
Présecondaire	1,63								
Secondaire 1er cycle	19,99								
Formation de base continue	21,67	15		2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00
Secondaire 2e cycle	126,98	26		5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00
Formation à l'intégration sociale	0,00	15		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Entrée en formation	1,83	15		0,00	0,00	0,00	1,83	0,26	0,26
Francisation	28,67	17		2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00
Intégration socioprofessionnelle	0,00	15		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	179,15			9,00	0,00	0,00	1,83	0,26	9,26

Après

École A	ETP		Règle ETP/gr	Groupe	ETP en dépassement		ETP rejetés		Groupes
	Retenus				ETP	Groupe	ETP	Groupe	
Formation de base continue									
Alphabétisation	0,05								
Présecondaire	1,63								
Secondaire 1er cycle	19,99								
Formation de base continue	21,67	15		2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00
Secondaire 2e cycle	126,98	26		5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00
Formation à l'intégration sociale	0,00	15		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Entrée en formation	1,83	15		0,00	0,00	0,00	1,83	0,26	0,26
Francisation	23,00	17		2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00
Intégration socioprofessionnelle	0,00	15		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	173,48			9,00	0,00	0,00	1,83	0,26	9,26





Impact du transfert sur le nouveau point de service

Avant

École Z

	ETP Retenus		Règle ETP/gr	Groupe	ETP en dépassement		ETP rejetés		Groupes
	ETP	ETP			ETP	Groupe	ETP	Groupe	
Formation de base continue									
Alphabétisation	0,00								
Présecondaire	0,00								
Secondaire 1er cycle	0,00								
Formation de base continue	0,00	15		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Secondaire 2e cycle	0,00	26		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Formation à l'intégration sociale	0,00	15		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Entrée en formation	0,00	15		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Francisation	0,00	17		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Intégration socioprofessionnelle	0,00	15		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Après

École Z

	ETP Retenus		Règle ETP/gr	Groupe	ETP en dépassement		ETP rejetés		Groupes
	ETP	ETP			ETP	Groupe	ETP	Groupe	
Formation de base continue									
Alphabétisation	0,00								
Présecondaire	0,00								
Secondaire 1er cycle	0,00								
Formation de base continue	0,00	15		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Secondaire 2e cycle	0,00	26		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Formation à l'intégration sociale	0,00	15		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Entrée en formation	0,00	15		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Francisation	5,67	17		1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Intégration socioprofessionnelle	0,00	15		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	5,67			1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00





Avant l'ouverture d'un point de service et le transfert

	ETP Retenus	Groupe	ETP en dépassement		ETP rejetés		Groupes
			ETP	Groupe	ETP	Groupe	
Formation de base continue							
Alphabétisation	6,60						
Présecondaire	40,95						
Secondaire 1er cycle	74,80						
	<hr/>						
Formation de base continue	122,35	10,00		0,51		0,00	10,51
Secondaire 2e cycle	372,89	17,00		0,00		0,04	17,04
Formation à l'intégration sociale	27,34	2,00		0,00		0,83	2,83
Entrée en formation	4,96	0,00		0,00		0,71	0,71
Francisation	65,52	5,00		0,00		0,00	5,00
Intégration socioprofessionnelle	26,04	2,00		0,05		0,00	2,05
	<hr/>	<hr/>		<hr/>		<hr/>	<hr/>
	619,10	36,00		0,56		1,58	38,14

Nb d'ETP

Ajustement des groupes

Groupe

Total des groupes

Ratio

619,10
0
38,14
38,14
16,23216

51 →





Ratio après l'ouverture d'un point de service et le transfert

	ETP	Groupe	ETP en dépassement		ETP rejetés		Groupes
	Retenus		ETP	Groupe	ETP	Groupe	
Formation de base continue							
Alphabétisation	6,60						
Présecondaire	40,95						
Secondaire 1er cycle	74,80						
	<hr/>						
Formation de base continue	122,35	10,00		0,51		0,00	10,51
Secondaire 2e cycle	372,89	17,00		0,00		0,04	17,04
Formation à l'intégration sociale	27,34	2,00		0,00		0,83	2,83
Entrée en formation	4,96	0,00		0,00		0,71	0,71
Francisation	65,52	6,00		0,00		0,00	6,00
Intégration socioprofessionnelle	26,04	2,00		0,05		0,00	2,05
	619,10	37,00		0,56		1,58	39,14

Nb d'ETP	619,10
Ajustement des groupes	0
Groupe	39,14
Total des groupes	39,14
Ratio	15,81744





Sommaire des impacts sur l'enveloppe fermée

	2012-2013	Ajout d'un bâtiment
1.1 RESSOURCES HUMAINES		
1.1.1 RESSOURCES ENSEIGNANTES		
A- TAUX RH 2012-2013 (ANNEXE 1.0)	86,45 \$	86,45 \$
B- HEURES DE FORMATION D'UN GROUPE	900,	900
C- RATIO MOYEN 2012-2013 (ANNEXE 2.0)	16,2332	15,8174
D- RESSOURCES ENSEIGNANTES 2012-2013 (D = A X B / C))	4 793 \$	4 919 \$
1.1.2 ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE (ANNEXE 3.0)	344 \$	344 \$
E- TOTAL DES RESSOURCES HUMAINES (D + 1.1.2)	5 137 \$	5 263 \$
1.2 RESSOURCES DE SOUTIEN		
F- RESSOURCES DE SOUTIEN CALCULÉ (ANNEXE 4.0, LIGNE G)	584	584
G- TAUX D'AJUSTEMENT 2012-2013	2,05%	2,05%
H- RESSOURCES DE SOUTIEN 2012-2013 (H = F X (1 + G))	596 \$	596 \$
1.3 RESSOURCES MATÉRIELLES		
I- RESSOURCES MATÉRIELLES 2011-20112	124	124
J- TAUX D'AJUSTEMENT 2012-2013	0%	0%
K- RESSOURCES MATÉRIELLES 2012-2013 (K = I X (1 + J))	124 \$	124 \$
1.4 MONTANT PAR ÉLÈVE (E + H + K)	5 857 \$	5 983 \$
RÉÉQUILIBRAGE DE L'ENVELOPPE (AJOUT DE 5% DES ETP)	5 578 \$	5 698 \$
NOMBRE D'ETP	677,48	677,48
ALLOCATION POUR LES ACTIVITÉS DE FORMATION	3 779 101 \$	3 860 398 \$
ÉCART		81 297 \$



Partie 4.6

Modifier le mixte des activités





Avant

Modifier le mixe des activités

École A

	ETP	Règle	Groupe	ETP en dépassement		ETP rejetés		Groupes
	Retenus	ETP/gr		ETP	Groupe	ETP	Groupe	
Formation de base continue								
Alphabétisation	0,05							
Présecondaire	1,63							
Secondaire 1er cycle	19,99							
Formation de base continue	21,67	15	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00
Secondaire 2e cycle	126,98	26	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00
Formation à l'intégration sociale	0,00	15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Entrée en formation	1,83	15	0,00	0,00	0,00	1,83	0,26	0,26
Francisation	28,67	17	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00
Intégration socioprofessionnelle	0,00	15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	179,15		9,00	0,00	0,00	1,83	0,26	9,26

Après

École A

	ETP	Règle	Groupe	ETP en dépassement		ETP rejetés		Groupes
	Retenus	ETP/gr		ETP	Groupe	ETP	Groupe	
Formation de base continue								
Alphabétisation	0,05							
Présecondaire	1,63							
Secondaire 1er cycle	19,99							
Formation de base continue	21,67	15	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00
Secondaire 2e cycle	-10	116,98	26	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00
Formation à l'intégration sociale	+6	6,00	15	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Entrée en formation	+4	5,83	15	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Francisation	28,67	17	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00
Intégration socioprofessionnelle	0,00	15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	179,15		11,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11,00

1.74 gr = 2.02 postes





Après avoir modifié le mixe des activités

	ETP Retenus		Groupe		ETP en dépassement		ETP rejetés		Groupes
				Groupe	ETP	Groupe	ETP	Groupe	
Formation de base continue									
Alphabétisation		6,60							
Présecondaire		40,95							
Secondaire 1er cycle		74,80							
		<hr/>							
Formation de base continue		122,35		10,00		0,51		0,00	10,51
Secondaire 2e cycle		362,89	372,89	17,00		0,00		0,04	17,04
Formation à l'intégration sociale		33,34	27,34	3,00		0,00		0,83	3,83
Entrée en formation		8,96	4,96	1,00		0,00		0,45	1,45
Francisation		65,52		5,00		0,00		0,00	5,00
Intégration socioprofessionnelle		26,04		2,00		0,05		0,00	2,05
		619,10		38,00		0,56		1,32	39,88

Nb d'ETP	619,10
Ajustement des groupes	0
Groupe	39,88
Total des groupes	39,88
Ratio	15,52450

25 →





Sommaire des impacts sur l'enveloppe fermée

	2012-2013	Variation du mixe
1.1 RESSOURCES HUMAINES		
1.1.1 RESSOURCES ENSEIGNANTES		
A- TAUX RH 2012-2013 (ANNEXE 1.0)	86,45 \$	86,45 \$
B- HEURES DE FORMATION D'UN GROUPE	900,00 \$	900
C- RATIO MOYEN 2012-2013 (ANNEXE 2.0)	16,2332	15,5241
D- RESSOURCES ENSEIGNANTES 2012-2013 (D = A X B / C)	4 793 \$	5 012 \$
1.1.2 ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE (ANNEXE 3.0)	344 \$	344 \$
E- TOTAL DES RESSOURCES HUMAINES (D + 1.1.2)	5 137 \$	5 356 \$
1.2 RESSOURCES DE SOUTIEN		
F- RESSOURCES DE SOUTIEN CALCULÉ (ANNEXE 4.0, LIGNE G)	584	584
G- TAUX D'AJUSTEMENT 2012-2013	2,05%	2,05%
H- RESSOURCES DE SOUTIEN 2012-2013 (H = F X (1 + G))	596 \$	596 \$
1.3 RESSOURCES MATÉRIELLES		
I- RESSOURCES MATÉRIELLES 2011-20112	124	124
J- TAUX D'AJUSTEMENT 2012-2013	0%	0%
K- RESSOURCES MATÉRIELLES 2012-2013 (K = I X (1 + J))	124 \$	124 \$
1.4 MONTANT PAR ÉLÈVE (E + H + K)	5 857 \$	6 076 \$
RÉÉQUILIBRAGE DE L'ENVELOPPE (AJOUT DE 5% DES ETP)	5 578 \$	5 787 \$
NOMBRE D'ETP	677,48	677,48
ALLOCATION POUR LES ACTIVITÉS DE FORMATION	3 779 101 \$	3 920 369 \$
ÉCART		141 268 \$





Structure des services offerts

Alphabétisation contingentée à 20% des ETP déclarés

	ETP	
Formation de base continue	122,35	19,8%
Secondaire 2e cycle	372,89	60,2%
Formation à l'intégration sociale	27,34	4,4%
Entrée en formation	4,96	0,8%
Francisation	65,52	10,6%
Intégration socioprofessionnelle	26,04	4,2%
	619,10	

Toute proportion gardée, une augmentation du % des activités au deuxième cycle du secondaire se traduira dans deux ans par une baisse de la valeur de l'enveloppe fermée.



Partie 4.7

Fermeture d'un point de service



Étude d'un cas réel

La fermeture d'un point de service

- Hypothèses
 - L'enveloppe provinciale est contingentée à 47 236,55 ETP.
 - Le MELS maintient l'ajout annuel de 1 300 ETP.
 - Les activités réalisées au niveau de la province augmentent annuellement de 2 %.
 - Le nombre d'individus par ETP est constant.
 - La répartition de la clientèle entre les différents services de formation demeure identique.



Trois hypothèses

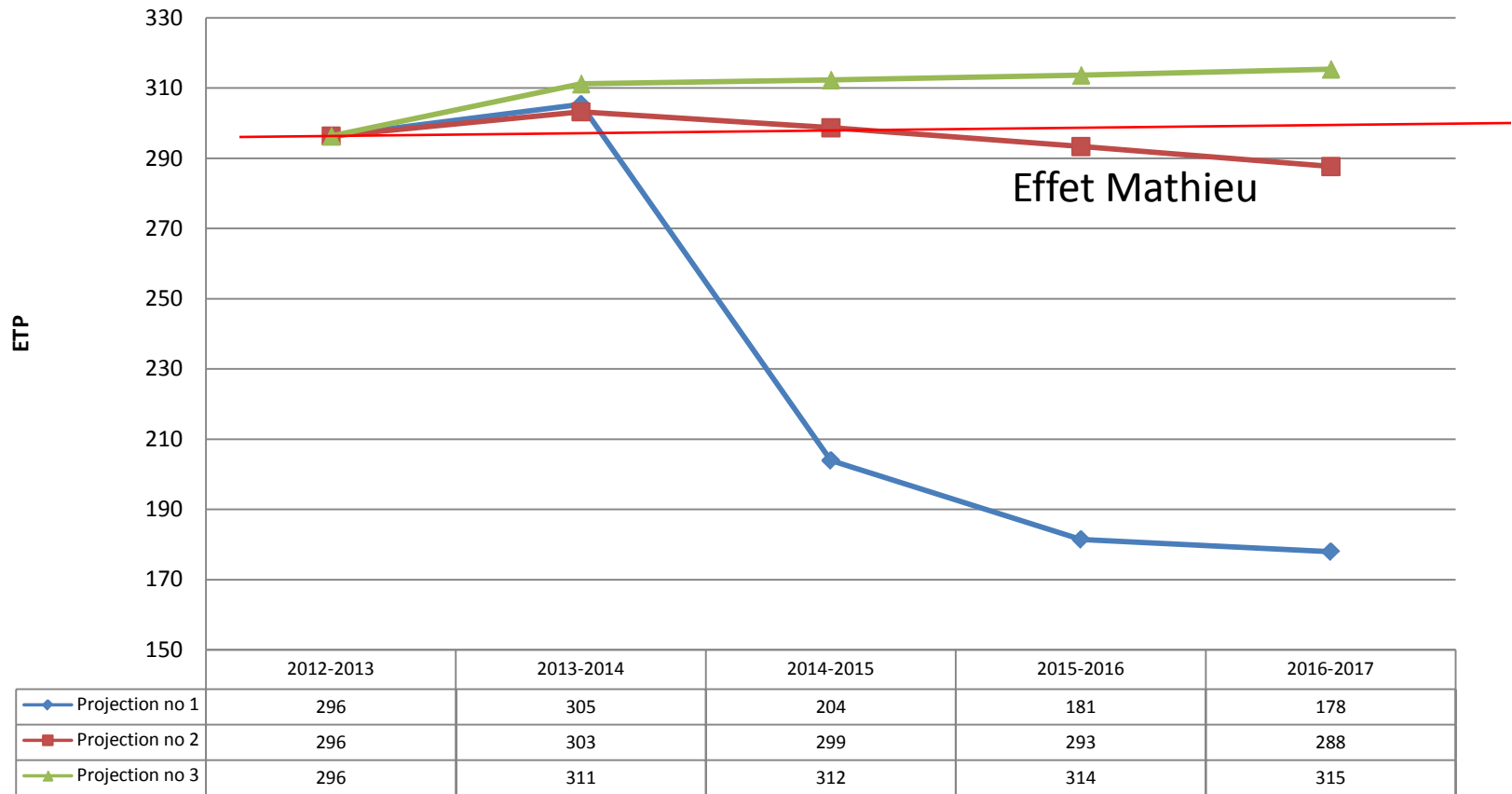
- Projection no 1 = Fermeture d'un centre le 30 juin 2012 et non-transfert de la clientèle (131.81 ETP).
- Projection no 2 = Transfert de la clientèle et de toutes les autres activités de formation de la FGA (enveloppe fermée et ouverte). Le volume d'activités après le transfert demeure constant au niveau de 2010-2011.
- Projection no 3 = Transfert de la clientèle et les activités en FGA augmentent de 6 % par année à partir de 2010-2011.



Évolution du nombre d'ETP de l'enveloppe fermée

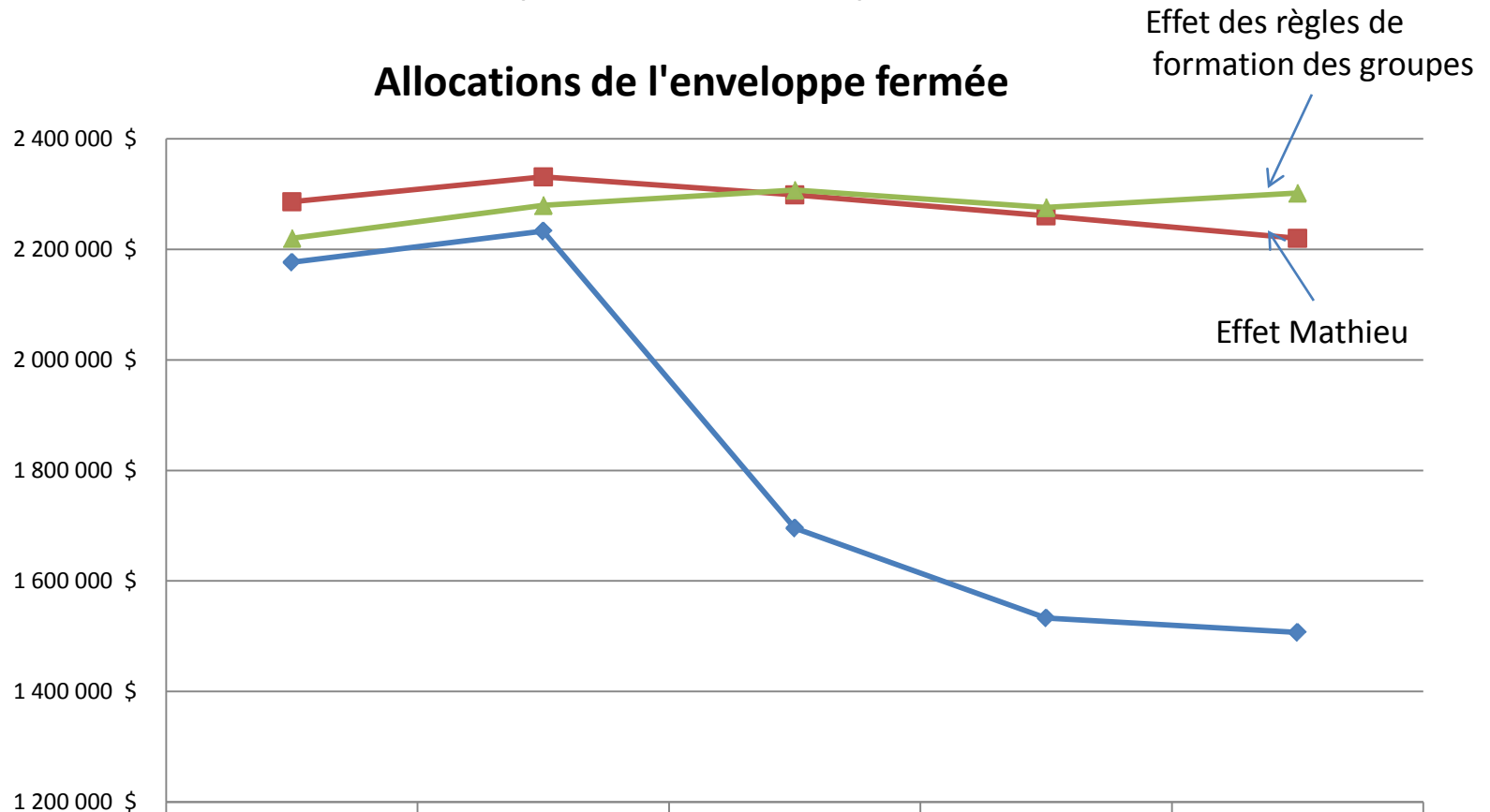


Projections de l'enveloppe fermée (ETP)



Évolution de l'enveloppe fermée (\$ constants)

Allocations de l'enveloppe fermée



	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
—◆— Projection no 1	2 176 758 \$	2 232 804 \$	1 695 230 \$	1 532 884 \$	1 506 624 \$
—■— Projection no 2	2 286 076 \$	2 331 150 \$	2 298 624 \$	2 260 609 \$	2 220 043 \$
—▲— Projection no 3	2 220 079 \$	2 279 434 \$	2 307 394 \$	2 275 573 \$	2 301 892 \$



Important

- Les conséquences des décisions en 2011-2012 se répartissent sur quatre ans:
 - 2012-2013 : Mise en application de la décision
 - Aucun impact sur l'enveloppe fermée (revenus)
 - Impact au niveau des dépenses (économie)
 - 2013-2014 : Aucun impact sur l'enveloppe fermée
 - Revenus de l'enveloppe fermée ont augmenté à cause de l'historique
 - Impact au niveau des dépenses (économie)
 - 2014-2015 : Impact important sur l'enveloppe fermée (effet du 80 % des ETP de 2012-2013)(diminution de l'enveloppe fermée)
 - 2015-2016 : Un impact résiduel (effet du 20 % résiduel) (diminution de l'enveloppe fermée)



Partie 5

Points saillants et contrôles



Les données proviennent de plusieurs années d'activités

- Nombre d'ETP de l'enveloppe fermée
- Taux horaire moyen subventionné
- Ratio maître-élèves
- Encadrement pédagogique (EP)
- Ressources de soutien (RS)
- Ressources matérielles (RM)
- Produit maximal de la taxe
- Investissement (MAO)

ETP réalisés
80 % de 2011-2012
20 % de 2010-2011

Effectifs de l'année
2011-2012

ETP réalisés en
2011-2012 pour le
montant par élève

Nb d'ETP de l'enveloppe
fermée



Points saillants (suite)

- Une enveloppe fermée
 - Nb d'ETP de la CS est fonction :
 - des activités de deux années antérieures
 - des activités de l'ensemble du réseau
 - du nombre d'individus par ETP
 - La valeur d'un ETP est composée de six (6) éléments :
 - Ressources humaines (RH)
 - Du salaire moyen subventionné d'un enseignant
 - De la catégorie de services
 - Du nombre de points de services
 - Du nombre d'ETP de l'enveloppe fermée
 - Encadrement pédagogique
 - Des catégories d'activités
 - De la pondération de la clientèle
 - Du nombre d'ETP de l'enveloppe fermée



Points saillants (suite)

- Ressources de soutien
 - D'un montant de base par CS
 - De la catégorie d'activités d'enseignement
 - De la dispersion des bâtiments
 - Du nombre d'ETP de l'enveloppe fermée
- Ressources matérielles
 - Du montant commun à toutes les CS (124 \$/ETP)
 - Du nombre d'ETP de l'enveloppe fermée
- Aide aux élèves ayant un besoin particulier
 - Indépendant du nombre d'ETP de l'enveloppe fermée
- SARCA
 - Indépendant du nombre d'ETP de l'enveloppe fermée
- Une enveloppe ouverte (activités réalisées en 2013-2014)
 - Formation à distance
 - Reconnaissance des acquis
- Des allocations supplémentaires
- Le produit maximal de la taxe scolaire
- Des allocations pour les investissements (autorisation d'emprunter)



Attention

- Le financement de la formation générale des adultes est très complexe.
- Avant d'utiliser une stratégie permettant d'augmenter le financement:
 - Respecter les règles du MELS
 - Faire les simulations
 - Valider avec votre supérieur
 - Valider la codification pour la transmission dans Charlemagne avec le responsable des déclarations
 - Valider avec le service des ressources financières
 - Codification
 - Les investissements payés par un partenaire autre que le MELS, etc.
 - Valider avec le service des ressources humaines
 - Codification
 - Travail additionnel
 - Respect des conventions collectives (locale et nationale)



Contrôles pour optimiser le financement

- Vérifier les listes d'enseignants qui servent au calcul du taux moyen par enseignant.
 - Statut, expérience et scolarité
- Réduire au minimum les points de services hors établissements appartenant à la commission scolaire
- Vérifier les dates de transmission des données dans Charlemagne en fonction des dates de lecture par le MELS (**date limite la transmission au MELS 7 août 2014**).
- Toutes les décisions concernant le temps partiel (diminution ou augmentation) et toutes les décisions concernant la priorisation d'un type de service par rapport à un autre devraient être simulées sur deux ans. Vérifier la codification budgétaire des dépenses et des revenus des activités.



Contrôles pour optimiser le financement

- Toutes les décisions concernant l'ouverture ou la fermeture d'un point de service devraient être simulées sur deux ans.
- Auto vérification des déclarations des effectifs avant la visite du vérificateur externe.
- Avoir un modèle qui permet de suivre hebdomadairement l'évolution de la clientèle de l'enveloppe fermée et de simuler l'impact du choix du service à déclarer.
- Suivre le % des ETP par service offert. Dès qu'il y aura une variation dans le %, du 2^e cycle du secondaire, la valeur de l'enveloppe fermée en sera affectée.



Obstacles incontournables

- Dispositions des conventions collectives
 - Entente nationale
 - Entente locale
- Dispositions du régime pédagogique (temps de présence)
- Les règles de financement du MELS
- Considérations liées aux déplacements de clientèles
- Configuration du réseau des immeubles
- Contraintes du transport



Questions, échanges et évaluation



Pierre Marchand MBA

marchand.chp@gmail.com

450-692-4686

